

ALERTE PRESSE

GLASTINT : LES NOUVELLES DATES DU 1^{er} TRIMESTRE 2020 POUR LES RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LA FRANCHISE

Glastint poursuit ses ateliers de présentation de la franchise GLASTINT, qui connaissent un vif succès depuis leur création en 2017. De nouvelles dates de réunion de présentation de son concept sont annoncées pour le 1^{er} trimestre 2020. L'enseigne aura en effet intégré 9 nouveaux centres en 2019, dont un centre qui va ouvrir en Côte d'Ivoire, et entend bien poursuivre son développement.

GLASTINT propose aux aspirants franchisés une nouvelle série de réunions d'information au cours du 1^{er} trimestre 2020, pour leur présenter son concept et ses nombreux atouts. Ces Ateliers se dérouleront sur une demi-journée (de 13h30 à 17h30) :

À Marseille (13) :

- Le jeudi 23 janvier 2020
- Le jeudi 6 février 2020
- Le jeudi 12 mars 2020

À Torcy/Marne-la-Vallée (77) :

- Le lundi 13 janvier 2020
- Le mardi 11 février 2020
- Le mercredi 4 mars 2020

Ces réunions d'informations sont gratuites et n'engagent en aucun cas les participants.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la réunion de leur choix sur le site GLASTINT : <https://www.glastint.com/ouvrir-un-centre/atelier-franchise/>

Glastint donne désormais la possibilité à ses futurs franchisés de pratiquer uniquement ses métiers Automobile (vitres teintées et remplacement de pare-brise) ou la globalité de ses activités Automobile et Bâtiment (pose de films).

Au cours de ces réunions, seront présentées les activités des franchisés GLASTINT :

- **Remplacement et réparation de pare-brise et autres vitrages :**

Cette activité, intégrée au concept en 2016, est désormais bien établie et bénéficie d'une croissance continue.

- **Les vitres teintées 100% conformes (pose de films sur vitrages) Automobile :**

L'activité historique de GLASTINT, qui a fait sa renommée et sa position de leader sur ce marché. Les innovations portées par l'enseigne depuis la réglementation sur le surteintage des vitres avant lui ont permis de pérenniser son activité.

- **Les films pour vitrages bâtiment :**

Une activité historique en plein développement ces dernières années, puisque l'enseigne a réalisé un C.A. bâtiment en hausse de 29% en 2017, une tendance qui se confirme en 2018 avec une progression de 13% ainsi qu'en 2019 (+ 13% à nombre de centres constant).

ALERTE PRESSE

Tous les profils sont les bienvenus dans le réseau GLASTINT, même si les candidats devront répondre à quelques critères :

- Avoir une première expérience réussie dans la vente
- Avoir le goût de l'entrepreneuriat
- Être intéressé par le monde Automobile et/ou du Bâtiment
- Être convaincu par l'importance du service client
- Être capable de manager une petite structure
- Disposer d'un apport minimum de 20 000 €

À noter également qu'ouvrir une franchise GLASTINT peut être un projet de couple, plusieurs « duo » évoluant déjà avec succès dans le réseau.

Aujourd'hui, GLASTINT, c'est :

- 66 centres en France et plus de **210 techniciens**
- Deux activités : **Pose de films pour l'automobile et le bâtiment**, et **réparation et remplacement de vitrages automobiles**
- Respect d'une Charte de **qualité** liée à la pose des films, à la réparation de vitrage et aux services
- **Pour les films Automobile et Bâtiment :**
 - Pour le Bâtiment, une garantie jusqu'à 15 ans, un **bureau d'études techniques national**, un **calculateur d'économie d'énergie**
 - Pour l'Automobile, une garantie jusqu'à 10 ans intercentre, la conformité au **Code de la route**, un service de remplacement **36 mois** des films pour vitrage à l'identique en cas de **bris de glace** incluse dans les tarifs automobiles (selon les gammes)
 - Plus de 1 000 références de films dont de nombreuses exclusivités
- Des **accords-cadres** dans le monde de l'automobile et du bâtiment (BNP Paribas Real Estate, Dalkia, Sanofi Aventis, Roche...)